

Préparation Conseil Municipal du Jeudi 30 mars 2023 à 18h

Présents : Marc Yaguiyan, Philippe Flayol, Thierry Vuillemot, Christine Reboul, Michel Thibon, Marie-Anne Védrines, Sylvette Foubert, Nathalie Causse (arrivée à 18h40)

Excusés : Maxime Flayol Procuration à Thierry Vuillemot (a prévenu de son retard, arrivé à 19h15)

Marianne Jay Procuration à Philippe Flayol

Secrétaire de séance : Marie-Anne Vedrines

Secrétaire de mairie : Katy Entremont

- Nomination d'un secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu de la séance du 16 février 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour : demande de subvention au titre des amendes de police 2023

- **Délibérations Commune:**

1. Vote sur le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats 2022

Le tableau ci-après reprend le budget primitif voté en 2022, les résultats de l'année, et le budget prévisionnel pour 2023 (en € TTC)

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
023 Virement à la section d'investissement	0	0	
011 - Charges de gestion générale : Eau, électricité, carburant, diverses fournitures techniques et administratives, école, Repas cantine Collège, copieurs, débroussaillage, déneigement, sel, SDEE, véhicule, assurance, Agents interco, perceuteur, Repas Noël, transport scolaire, téléphonie, internet, OM, Taxes foncières, diverses cotisations ...	125 014.00	80 350.74	120 250.00
012 – Charges de personnel : personnel titulaire et non titulaire, cotisations, médecine du travail, CNAS...	80 850.00	74 959.13	89 300.00
65 - Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, cotisations, service d'incendie, subventions aux associations...	55 455.86	35 906.43	68 050.00
66 - Charges financières : intérêts des emprunts	2 600.00	2 041.57	3 600.00
67 - Charges exceptionnelles : Annulation de titres de recettes, versement 18 ans	800.00	0	300.00
042 - Opérations d'ordre de transfert Amortissements	2 057.14	2 057.14	
014 - Atténuation de produits : FNGIR	21 320.00	618.00	6 000.00
TOTAL	288 097.00	195 933.01	287 500.00

Recettes de Fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
022-Résultat de fonctionnement reporté	10 000.00	10 000.00	22 460.00
013- Atténuation de charges : Remboursement arrêt maladie des agents	800.00	4 140.08	3 000.00
70- Produits des services du : RODP, Cantine et garderie (participation des parents)	11 270.00	10 226.03	9 400.00
73- Impôts et taxes : Taxes foncières et d'habitation, Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales Taxe additionnelle droits de mutation	116 567.00	102 467.44	101 000.00
74- Dotations et participations de l'Etat	131 280.00	132 867.98	133 180.00
75-Autres produits de gestion courante : Loyers	17 130.00	17 175.90	17 200.00
76- Produits financiers	0	205.67	1210.00
77-Produits exceptionnels : Divers remboursements (Groupama, CNAS)...	1 050.00	4 286.70	50.00
TOTAL	288 097.00	281 369.80	287 500.00

Dépenses d'Investissement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
00-Financières : capital des emprunts, cautions	30 470.39	12 305.99	18 800.00
000- <u>Opérations Non Affectées</u> Subvention investissement budget de l'eau, Matériel, outillage, Hôtel de ville, bâtiments scolaires, Mobilier, Bureau et informatique	43 647.36	5 280.00	48 927.33
041 Patrimoniales :			
122 - Voirie 2021	33 360.64	13 883.38	13 227.67
125 - Voirie 2022	58 600.00	23 829.59	55 700.00
130 - Voirie 2023			33 200.00
109 - Intempéries 2020	50 000.00	0	5 000.00
123 - Bibliothèque	225 901.00	11 904.84	214 643.80
87 - Aire de jeu de Saint Roman de Tousque	36 000.00	0	37 000.00
126 - Temple de Saint Roman de Tousque	22 800.00	0	22 220.00
127 - Défibrillateur	2 000.00	2 580.00	
128 - DFCI	3 000.00	0	146 000.00
94 - Matériel école (école numérique)	1 000.00	0	
115 - Audit Temple la Boissonnade			12 000.00
86 - Accessibilité de l'école			14 000.00
98 - Réhabilitation logement mairie			1 000.00
TOTAL	506 779.39	69 783.80	621 718.80

Une partie des travaux de voirie 2021 et 2022 sont réalisés au 1^{ier} trimestre 2023, pour cause d'empêchement de la société qui devait les exécuter.

Recettes d'Investissement:

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
00-Financières : FCTVA, TLE, excédent de fonctionnement	123 765.86	125 741.55	64 476.79
000 Subvention Amendes de police	4 120.00	2 220.00	1 000.00
001 solde d'exécution N-1	92 452.59	92 452.59	178 739.81
040 Opération d'ordre section à section Amortissements	2 057.14	2 057.14	
109 - Intempéries 2020	33 584.00	25 674.33	9 909.00
122 - Voirie 2021	7 685.00	378.00	7 307.00
125 - Voirie 2022	18 752.00	0	18 752.00
130 - Voirie 2023			10 624.00
123 - Bibliothèque	197 662.80	0	197 662.80
126 - Temple de Saint Roman de Tousque	5 700.00	0	5 700.00
87 - Aire de jeux	21 000.00	0	21 000.00
115 - Audit Temple de la Boissonnade			4 625.00
128 - DFCI			97 422.40
86 - Accessibilité de l'école			4 500.00
TOTAL	506 779.39	248 523.61	621 718.80

Le maire ne prend pas part au vote.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

2. Vote des taux

Le maire propose de ne pas augmenter les taux pour les taxes locales, les bases ayant augmenté au plan national. Les taux proposés sont les suivants :

- Taxe foncière bâti : **34.28%** composé du taux départemental 23,13% + taux communal 11,15%) soit un produit de 297 223€ x 34.28% = 101 888.04 €
- Taxe foncière non bâti : **196,76%** soit un produit de 11 877€ x 196,76% = 23 369.19€
- Taxe d'habitation : **10.75%** soit un produit de 195 890€ x 10.75% = 21 058.17€

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3. Vote du budget prévisionnel 2023

Voir point 1.

Le budget prévisionnel anticipe une augmentation des dépenses EDF d'environ 30 %. Les dépenses d'Intérêts d'emprunts seront aussi à la hausse afin de permettre le financement par l'emprunt des investissements liés aux travaux de la bibliothèque, de l'aire de jeux et de la piste DFCI.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4. Octroi d'une prime pour les jeunes de 18 ans domiciliés sur la commune

L'idée est d'accompagner les jeunes lors de leur entrée dans la vie citoyenne. A l'anniversaire de leurs 18 ans, une somme de 100€ sera versée aux jeunes **domiciliés et inscrits sur la liste électorale de la commune**. Cette décision est rétroactive et applicable au 1^{er} janvier 2023.

Les personnes concernées devront prendre contact avec le secrétariat pour connaître les modalités de versement de cette aide financière.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Nathalie Causse arrive à 18 h 40.

5. Subventions aux associations

Le conseil municipal privilégie l'octroi de subventions aux associations locales.

Après lecture des demandes de subvention reçues, le conseil municipal décide d'octroyer les montants suivants :

- Association Demain sans Faute : 150€

Nathalie Causse ne prend pas part au vote.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Association La Plante Diffuse : 150€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Association Cinéco : 100€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Association Liridona : 250€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Association des parents d'élèves : 400€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- La coopérative scolaire : 400€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Association Le Pétassou : 200€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Association APEC (Association pour l'Emploi en Cévennes): 300€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Association La Gym j'y Vais : 100€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Les Amis de Saint Flour du Pompidou : 100€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- Foyer Rural de la Vallée Française : 300€

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance Comité des Cévennes): 50€

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

A noter : l'ANACR organise une cérémonie de commémoration à la Stèle le 9 avril.

- Association des producteurs de châtaignes des Cévennes : 100€

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6. Programme de voirie communale 2023 : demande de subvention au Conseil Départemental

La priorité portera cette année sur le goudronnage ou plus précisément sur le rebouchage des nids de poules.

Monsieur le maire présente les devis estimatifs réalisés par Lozère Ingénierie :

- Voie d'Appias: 14 061€HT. Reprise de 6 secteurs de chaussée depuis la Route Départementale jusqu'à la bergerie.
- Voie communale de la route de Fobies vers les Pis: 1 913€ HT. Reprises partielles de chaussée.
- Saint Roman de Tousque: 5 528.50€HT. Reprises partielles de chaussée sur divers secteurs du hameau.

Un dossier de demande de subvention à hauteur de 40 % du montant des travaux HT est déposé au Conseil départemental. 60% restent à la charge de la commune.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7. Piste DFCL: délibération pour le choix du maître d'œuvre

L'octroi de 80% de subvention a été confirmé au mois de décembre. Plusieurs organismes ont été contactés : l'ONF, Lozère Ingénierie, Alcina, La Forêt Privée Lozère Gard.

Ce dernier a été le seul prestataire à présenter un devis et à s'engager à mener l'opération dans les délais imposés par les financeurs.

La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise a fourni un devis d'un montant de 11 160€ HT et est retenue. Les riverains propriétaires seront associés.

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Point ajouté : Demande de subvention au titre des amendes de police 2023

Présentation des 3 devis retenus pour ce programme :

- Sécurisation de l'accès piétonnier à l'entrée du temple de St Roman de Tousque : 2 708€ HT
- Mise en sécurité de la rampe d'accès au terrain de jeu de St Roman de Tousque : 12 225€ HT
- Sécurisation de l'accès à Arbousses par la création d'un point de croisement : 8 880€ HT

POUR : 10 CONTRE: 0 ABSTENTION : 0

● **Délibérations Budget Eau:**

8. Vote sur le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats de 2022

Le tableau ci-après reprend le budget primitif voté en 2022, les résultats de l'année, et le budget prévisionnel pour 2023 (en € HT)

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
023 Virement à la section d'investissement			
002 Résultat de fonctionnement reporté			8 794.30
011- Charges de gestion générale : électricité, diverses fournitures, compteurs, vannes...	25 321.32	21 946.45	28 082.00
012 – Charges de personnel : agent communal et intercommunal	9 000.00	8 495.39	14 000.00
014-Atténuation de produits : reversement redevances Agence de l'eau	4 800.00	3 161.00	4 000.00
65- Autres charges de gestion courante : Analyses	2 600.00	1 663.96	1 700.00
66-Charges financières : intérêts des emprunts	3 500.00	3 385.11	4 000.00
67-Charges exceptionnelles : Titres annulés	100.00	173.40	200.00
042-Amortissements	49 604.00	49 604.00	49 604.00
TOTAL	94 925.32	88 429.31	110 380.30

Recettes de Fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
022-Résultat de fonctionnement reporté	3 442.31	3 442.31	
70-Produit des services du domaine : vente d'eau, redevances,	59 818.80	55 379.39	63 300.00
74-Dotations, subvention du budget de la commune	10 000.00	149.10	25 916.09
77-Produits exceptionnels : Divers remboursements	1 000.00	0	500.00
042-Reprise de subvention =DI	20 664.21	20 664.21	20 664.21
TOTAL	94 925.32	79 635.01	110 380.30

Dépenses d'Investissement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
001-Solde d'exécution section investissement	13 147.46	13 147.46	1 444.12
00 Financières : Remboursement capital des emprunts	29 031.83	13 680.83	15 000.00
040 Reprise de subvention = RF	20 664.21	20 664.21	20 664.21
041 Immobilisations corporelles	7 523.70	0	
000-Non individualisées : divers travaux			3 500.00
115 STEP St Roman	55 000.00	3 086.22	
200 Extension du réseau communal	21 000.00	7 370.40	16 629.60
210 Cartographie du réseau			9 800.00
TOTAL	146 367.20	57 949.12	67 037.93

- Délibérations Budget du Village vacances

10 . Vote sur le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats 2022

Le tableau ci-après reprend le budget primitif voté en 2022, les résultats de l'année, et le budget prévisionnel pour 2023 (en € HT)

Dépenses de Fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
023 Virement à la section d'investissement	15 000.00	0	14 060.00
011- Charges de gestion générale : Assurances, diverses fournitures, travaux de peinture, plantations, élagages	12 020.00	12.23	19 450.00
012 – Charges de personnel : agent mis à disposition pour l'entretien relevant du patrimoine communal (versement au budget de la commune)	3 000.00	1 200.80	3 000.00
66-Charges financières : intérêts des emprunts	2 000.00	1 646.89	3 000.00
68- Provisions pour risques			
TOTAL	32 020.00	2 860.02	39 510.00

Recettes de Fonctionnement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
002-Résultat de fonctionnement reporté	0		
75-Autres produits de gestion courante : Redevances (loyer) de la SAS Gîtes en Cévennes	32 000.00	31 913.41	35 000.00
77- Produits exceptionnels (subvention Région pro tourisme)	20.00	0	4 510.00
TOTAL	32 020.00	31 913.41	39 510.00

Dépenses d'Investissement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
001-Solde d'exécution section investissement	13 931.85	13 931.85	5 507.65
000-Non individualisées : divers travaux d'aménagements	11 308.00	7 320.34	21 758.00
00-Financières : Capital des emprunts	25 036.88	9 532.19	15 000.00
101 Aménagement rénovation VV	770 000.00	0	796 500.00
102 Rénovation de la piscine	44 500.00	0	44 500.00
TOTAL	864 776.73	30 784.38	883 265.65

Recettes d'Investissement :

Chapitre	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
00-Financières : Affectation résultat Fonds de concours Communauté de communes	25 276.73	25 276.73	29 053.39
021 Virement de la section de fonctionnement	15 000.00	0	14 060.00
101 Aménagement rénovation VV	770 000.00	0	795 652.26
102 Rénovation de la piscine	44 500.00	0	44 500.00
TOTAL	864 776.73	25 276.73	883 265.65

- Bibliothèque: Les travaux de la bibliothèque ont bien démarré malgré un peu de retard. Marc Yaguyian a présenté les divers noms proposés par nos concitoyens et les trois noms retenus par les animateurs(-trices). Nous vous informerons bientôt du choix.

- Projet de règlement de l'eau : Monsieur le Maire nous informe qu'il a étudié plusieurs règlements en vigueur dans différentes communes. L'appui du SATEP a été sollicité. C'est un gros travail qui nécessitera du temps, une réunion est prévue avec tous les Conseillers volontaires.

- Plan Communal de Sauvegarde: Marc Yaguyian y travaille pour un achèvement du dossier pour la mi-mai.

La séance est levée à 21 h.